



FREUNDE DER VERFASSUNG
AMIS DE LA CONSTITUTION
AMICI DELLA COSTITUZIONE
AMITGS DALLA COSTITUZIUN

Les Ami.e.s de la constitution
Section Suisse romande
Rue du Grand-Bay 2
1220 Avanchet-Parc

Confidentiel

Direction EMS
Adresse

Lausanne, le 18 février 2021

Madame la Directrice,

Nous vous remercions infiniment de votre réponse à notre lettre et tenons à réaffirmer que nous ne sommes pas contre les vaccins. Par contre ce sont les conditions de mise sur le marché de vaccins qui ne respectent pas les étapes de validation et la nouvelle technologie à ARN messenger, qui nécessite une vigilance particulière et pour laquelle le recul est insuffisant, qui nous préoccupent et qui motivent notre demande de moratoire.

S'agissant de la sécurité vaccinale, nous estimons que les données à disposition ne permettent pas d'évaluer l'importance des effets secondaires, en particulier sur les personnes âgées, ni plus précisément les complications potentiellement graves à long terme. Un vaccin de type classique, dont la forme connue garantit d'emblée une certaine sécurité, devrait être privilégié à tout autre, à la condition, que soient respectées les phases d'élaboration habituellement appliquées pour les vaccins dirigés contre un nouvel agent pathogène.

De manière plus générale, nous sommes d'avis que, face à cette crise, les aspects de prévention et les traitements ont été négligés.

S'agissant de la prévention, le traitement préventif le plus simple est celui de la vitamine D. Il est facilement applicable et hautement recommandable dans les EMS.

Des études sérieuses montrent une réduction du risque allant jusqu'à 50% pour les plus optimistes. Il existe également des arguments pour encourager la prise de Zinc (souvent utilisé pour potentialiser le traitement d'HCQ-Azt) et la vitamine C, mais il semble qu'il faille donner des doses élevées pour espérer un bénéfice (minimum 1g/j).

Pour les traitements proprement dits, celui de l'Ivermectine (un antiparasitaire connu) vient en tête de liste avec parfois des résultats spectaculaires lorsque le médicament est administré dans une phase précoce et lors **des premiers symptômes**.

Il semble également que cette molécule très bien tolérée, bon marché et dont la prise est aisée, puisse avoir un bon effet prophylactique également.

Tout indiqué dans un EMS ou un résident est atteint et dans lequel il faut protéger les autres!

Reste l'association aux effets synergiques d'HCQ-Azt(Azitromycine)-Zinc
Référence relativement ancienne mais qui semble, en méta analyse, démontrer son efficacité.

Nous sommes d'avis que ces propositions constituent une alternative à retenir avec toute l'attention nécessaire, d'autant plus que les vaccins, en dehors du risque en lien avec la vaccination elle-même, n'offrent pas la garantie que la personne vaccinée ne transmette pas la maladie ni ne soit efficace contre certains variants.

En misant d'avantage sur le traitement, qu'il soit préventif ou au début de la maladie, nous sommes convaincus que la généralisation de leur prescription permettrait de faciliter la prise en charge des résidents des EMS et de retrouver une vie la plus normale possible tout en assurant une sécurité suffisante face à la COVID-19.

Nous espérons qu'ainsi nos préconisations sur cette question difficile de la prise en charge des résidents en EMS face à la COVID-19 rencontreront votre intérêt et dans cet espoir, nous vous présentons, Madame la directrice, nos meilleures salutations.

Signatures